



Action 1– Prévention en santé mentale chez les jeunes sur le territoire de l'Aube

<p>Porteur(s) ou pilote de l'action</p>	<p>EPSMA – Pôle de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent Responsable de l'Unité d'Hospitalisation des mineurs, médecin référent du projet IDEO : Dr Pierre CHRETIEN</p>
<p>Contexte et enjeux locaux</p>	<p><u>Contexte :</u></p> <p>L'aube souffre d'un déficit d'action de prévention et de promotion de la santé mentale des mineurs.</p> <p>Il apparait également un manque de visibilité de la structuration de l'offre de soins en pédopsychiatrie et une stigmatisation par les jeunes de la maladie mentale.</p> <p>La stratégie nationale de santé souhaite promouvoir le bien être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide en favorisant un repérage précoce et en facilitant l'accès à des soins de santé mentale.</p> <p>En sachant qu'en psychiatrie, plus un trouble mental est décelé précocement moins longue sera l'hospitalisation et meilleure sera la réinsertion du patient dans sa vie active et citoyenne.</p> <p>Comme il est important de détecter rapidement des jeunes à ultra hauts risques de rentrer dans la maladie.</p> <p><u>Enjeux :</u></p> <p>Dans le domaine sanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - répondre aux besoins de soins exprimés par une tranche d'âge (population des élèves de seconde et autre classe correspondante) - déployer de l'information auprès des jeunes et agir sur la stigmatisation de la maladie mentale - accélérer la prise en soins/prise en charge en rendant disponible la cartographie des différents acteurs. <p>Dans le domaine médico-social associatif et des autres partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'inscrire dans les actions déclinées dans la cartographie.

	<ul style="list-style-type: none"> - être pro actif pour que tous les adolescents soient intégrés dans la démarche. - affiner la coordination des différents partenaires.
<p>Objectifs Stratégiques</p>	<p>* Objectifs qualitatifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Informer : permettre une égalité d'information et d'accès aux soins à chaque citoyen par une information structurée. Informer sur les maladies mentales les jeunes de 15/16 ans : données épidémiologiques, symptomatologie, description des lieux de soins et de la prise en charge (médecins psychiatres, psychologues, infirmiers, éducateurs, assistantes sociales) ainsi que pour les professionnels de l'enseignement secondaire. 2. Dé-stigmatiser la psychiatrie auprès des jeunes : combattre les stéréotypes et les idées reçues (dangerosité, fatalité, incurabilité). 3. Evaluer l'efficacité des interventions mais aussi établir des données brutes sur les connaissances et ressources des jeunes autour de la santé mentale, des structures existantes avant et après les interventions afin d'améliorer leurs accessibilités. 4. Orienter : apporter à la population ciblée (élèves et professionnels) les outils permettant une orientation adaptée à leurs besoins (cartographie). <p>Dans le cadre d'un partenariat entre l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube (EPSMA) et la Maison de l'Adolescence de l'Aube (M2A), le dispositif IDEO vise à sensibiliser les élèves de classe de seconde ou équivalent (bac pro, CAP...) au sein des lycées du département de l'Aube (publics - privés ; ruraux - urbains). Une première équipe de prévention, financée par l'ARS dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), a été en déploiement au sein du territoire sur une partie de l'année scolaire 2021/2022. Ce premier financement a permis la mise en place du dispositif pour l'année scolaire 2021/2022 sur 4 lycées pilotes du département soit 800 élèves.</p> <p>* Objectifs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022-2023 est de couvrir 50 % du département (1700 élèves) - 2023-2024 est de couvrir 100% du département (3400 élèves) - 2024-2025 est de couvrir 100% du département (3400 élèves)
<p>Objectifs Opérationnels</p>	<p>Public professionnels :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Réalisation des actions de sensibilisations auprès des personnels de l'éducation. <p>Public élèves :</p> <ol style="list-style-type: none"> 2- Réalisation du diagnostic pré-sensibilisation des élèves. 3- Réalisation des actions de sensibilisations des élèves 4- L'évaluation du processus se déclinera autour de 6 dimensions : <ul style="list-style-type: none"> - le public cible (nombre de participants, profil des participants, satisfaction des participants),

	<ul style="list-style-type: none"> - le partenariat (nombre et typologie des partenaires, implication et satisfaction des partenaires) - la mise en œuvre (respect des séances et du planning) - les moyens (respect du budget et des moyens humains alloués) - l'information/communication (supports de communication) - le suivi du programme (nombre de réunions de suivi, typologie des participants aux réunions de suivi) <p>Les objectifs spécifiques de septembre 2022 à juin 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la lisibilité et la visibilité des structures et des dispositifs en santé mentale (médicale et médico-sociale) du département ou accessibles en ligne/par téléphone, pour des jeunes de 15/16 ans scolarisés sur le département - Renforcer les connaissances des jeunes de 15/16 ans scolarisés sur le département en matière de santé mentale - Renforcer les connaissances et les compétences de professionnels des établissements scolaires du département en matière de santé mentale des jeunes
<p>Étapes de mise en œuvre – Description</p>	<p>Année scolaire 2021-2022 : année pilote (4 établissements pilotes : 2 publics/2 privés // 2 urbains 2 ruraux soit 25 % de la population cible qui représentent 800 élèves)</p> <p>Etape 1 (4 mois)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Construction du programme de sensibilisation en partenariat avec l'IREPS (apport organisationnel).</i> • <i>Mise en lien avec les partenaires associatifs, publics et privés pour la création de la cartographie dynamique et actualisée du territoire.</i> • <i>Coordination avec l'Inspection Académique (Education Nationale et DIDE) pour établir la planification des interventions au sein des établissements scolaires.</i> • <i>Création des questionnaires pré et post-sensibilisation utilisés pendant les interventions.</i> • <i>Production du matériel de communication (plaquettes) qui sera distribué pendant les interventions et des posters qui seront affichés dans les établissements.</i> <p>Etape 2 (8 mois)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Interventions interactives de sensibilisation sur les classes de seconde des établissements pilotes soit 4 heures par groupe de 20 élèves maximum (2 fois 2 h). Information écrite et orale, avec réponses aux questions par un binôme infirmier/psychologue.</i> • <i>Distribution des questionnaires pré et post-intervention.</i> • <i>Distribution des plaquettes de cartographie réseau santé mentale pour les jeunes.</i> • <i>Enregistrement, traitement et publication des données obtenues via les questionnaires anonymes</i> • <i>Recueil et Analyse des questions diverses posées par les jeunes sur la Santé Mentale.</i> • <i>Analyse des questionnaires de satisfaction et mise en place du plan d'amélioration de la sensibilisation.</i>

- *A la fin de chaque année : présentation du bilan des actions réalisées durant l'année à chaque partenaire soit par des rapports écrits, soit via des présentations orales.*
- *Amélioration continue du dispositif*

Année scolaire 2022-2023 : 10 établissements soit 50 % de la population cible qui représentent 1700 élèves.

Etape 1 (10 mois)

- *Interventions interactives de sensibilisation sur les classes de seconde des établissements ciblés soit 4 heures par groupe de 20 élèves maximum (2 fois 2 h). Information écrite et orale, avec réponses aux questions par un binôme infirmier/psychologue.*
- *Distribution des questionnaires pré et post-intervention.*
- *Distribution des plaquettes de cartographie réseau santé mentale pour les jeunes.*
- *Enregistrement, traitement et publication des données obtenues via les questionnaires anonymes*
- *Recueil et Analyse des questions diverses posées par les jeunes sur la Santé Mentale.*

Etape 2 (2 mois)

- *Analyse des questionnaires de satisfaction et mise en place du plan d'amélioration de la sensibilisation.*
- *A la fin de chaque année : présentation du bilan des actions réalisées durant l'année à chaque partenaire soit par des rapports écrits, soit via des présentations orales.*
- *Amélioration continue du dispositif*

Années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 : tous les établissements soit 100 % de la population cible qui représentent 3 400 élèves.

Etape 1 (10 mois)

- *Interventions interactives de sensibilisation sur les classes de seconde des établissements ciblés soit 4 heures par groupe de 20 élèves maximum (2 fois 2 h). Information écrite et orale, avec réponses aux questions par un binôme infirmier/psychologue.*
- *Distribution des questionnaires pré et post-intervention.*
- *Distribution des plaquettes de cartographie réseau santé mentale pour les jeunes.*
- *Enregistrement, traitement et publication des données obtenues via les questionnaires anonymes*
- *Recueil et Analyse des questions diverses posées par les jeunes sur la Santé Mentale.*

Etape 2 (2 mois)

- *Analyse des questionnaires de satisfaction et mise en place du plan d'amélioration de la sensibilisation.*
- *A la fin de chaque année : présentation du bilan des actions réalisées durant l'année à chaque partenaire soit par des rapports écrits, soit via des présentations orales.*
- *Amélioration continue du dispositif*
- *Etude du devenir du dispositif IDEO*

<p>Partenaires à associer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'Académie de l'Education Nationale de Reims, l'enseignement catholique, l'enseignement agricole : autorisation et aide pour la mise en place des interventions et liens avec les établissements scolaires. <p>Les interventions d'IDEO au sein des établissements publics et privés de l'enseignement secondaire ont nécessité l'élaboration d'une convention afin de fixer les modalités de coopération.</p> <ul style="list-style-type: none"> - IREPS : (spécialiste des formations et de l'accompagnement des actions de promotion en santé), apporte sa compétence pour le choix du mode de communication et des outils nécessaires à nos interventions de sensibilisation. L'IREPS possède des budgets spécifiques alloués par l'ARS pour la formation à la sensibilisation de l'équipe IDEO (acquisition des compétences nécessaires à une action de sensibilisation pour une population de 15/16 ans). Les salariés de l'IREPS sont agréés par l'ARS. - Les infirmiers scolaires : partenaires soignants présents dans les établissements qui peuvent accompagner les interventions en classe dans leur domaine de compétences et poursuivre sur l'établissement le lien avec le projet après le passage. - M2A : il s'agit d'un interlocuteur de première ligne pour les adolescents, elle permet une orientation plus fine de ces derniers entre soutien social, juridique ou psychologique. De par sa connaissance du réseau associatif du département, elle est une partenaire majeure pour la réalisation de la cartographie. Le directeur de la M2A est membre du Comité de pilotage IDEO. Un partenariat étroit pour piloter le dispositif IDEO est souhaité par l'ARS entre l'EPSMA et la M2A dès l'année scolaire 2022/2023. - PSYCOM : Utilisation comme fil conducteur lors de la première session de sensibilisation de la vidéo produite par Psycom : "Le cosmos mentale". Psycom est reconnu par Santé Publique France comme spécialiste des actions de prévention/promotion de la santé mentale. - Les fonctions supports de l'EPSMA/HCS (la direction des finances et des projets, la direction des soins, le pôle territorial santé publique et performance dont la recherche, la communication...) apportent leur expertise à l'équipe IDEO. <p>Partenaires IDEO existants sur le territoire (pour la réalisation de la cartographie)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Maison de l'Adolescence de l'Aube (M2A) - L'Association Fil Santé Jeunes - Les Centres médico psychologiques (CMP) - Le Centre de Planification Familiale de l'Aube (CPF) - Les Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) - L'Association Auboise d'Aide aux Victimes (AVIM RS FV 10)
--------------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) et l'Association Addictions Lieu pour Tous (ALT 10) : consultations jeunes consommateurs (CJC) - L'Association jeunesse pour demain (AJD) - Les intervenantes sociales pour les victimes de violences (CD) <p>L'EPSMA a des liens organisationnels avec la plupart des acteurs et des structures en charge du soin (M2A, CMPP, AJD, ANPAA...).</p> <p>La réalisation de la cartographie avec les différents partenaires permet de formaliser ces partenariats. Ces derniers s'engagent, si possible, à transmettre le nombre de jeunes orientés sur leur service suite aux sensibilisations IDEO.</p>	
Public visé	<input checked="" type="checkbox"/> Adolescents (15/16 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> Autre : Professionnels des établissements scolaires
Territoire d'intervention	<input checked="" type="checkbox"/> Départemental	
Calendrier prévisionnel	✓ <i>De septembre 2021 à août 2025</i>	
Financement	Des pistes ont été retenues pour la recherche de co-financement, d'une part la candidature à des appels à projets (Fondation de France : non retenu mais possibilité d'obtenir des fonds via une enveloppe supplémentaire, attente réponse fin octobre/début novembre 2022...) et d'autre part la sollicitation en direct d'organismes publics ou privés (Conseil départemental, Cité Educative, Education Nationale, Enseignement Catholique, Enseignement Agricole, Mairie de Troyes, Conseil Régional, Entreprises privées...).	

BUDGET PREVISIONNEL par année scolaire septembre 2022 à Août 2025 : PROGRAMME DE PREVENTION EN SANTE MENTALE CHEZ LES JEUNES

	REALISE	BUDGET						
	4 établissements 24 % du département 1 équipe	50 % du département 1 équipe	100 % du département 2 équipes	100 % du département 2 équipes	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
DEPENSES	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
ACHAT MATERIEL (INVESTISSEMENT + EXPLOITATION)	46 012	19 024	43 475	25 690				
INVESTISSEMENT	26 860	530	17 641	0				
ORDINATEURS PORTABLES	919	530	1 060	0	2 ordis	+ 1 ordi	+ 2 ordis	
VIDEOPROJECTEUR	671	0	671	0	1 vidéoprojecteur		+ 1 vidéoprojecteur	
VOITURE	12 790	0	12 790	0	1 voiture		+ 1 voiture	
TABLETTES	12 480	0	3 120	0	40 tablettes		+ 10 tablettes secours	
EXPLOITATION	19 152	18 494	25 834	25 690				
TELEPHONE	144	144	144	0	1 tel	+ 1 tel	+ 1 tel	
ABONNEMENT TELEPHONE	230	460	690	690	1 abonnement	2 abonnements	3 abonnements	3 abonnements
CARBURANT	800	1 200	2 400	2 400				
COLLATION	575	2 390	4 800	4 800	x	2x	4x	4x
VALISES TABLETTES	2 800	0	0	0	2 valises tablettes			
FOURNITURES DE BUREAU	261	500	1 000	1 000	y	2y	4y	4y
COMMUNICATION ET FORMATION	3 542	3 000	6 000	6 000	z	2z	4z	4z
SOL. INFORMATIQUE ENQUETE (SURVEY MONKEY)	10 800	10 800	10 800	10 800	1 abonnement	1 abonnement	1 abonnement	1 abonnement
PERSONNEL en ETP	142 344	201 867	316 528	316 528				
Infirmier	93 144	117 656	176 484	176 484	1,5	2	3	3
psychologue	27 916	55 833	111 666	111 666	0,45	0,9	1,8	1,8
psychiatre	21 284	28 378	28 378	28 378	0,1	0,2	0,2	0,2
TOTAL DEPENSES	188 356	220 891	360 003	342 218	En ETP (Equivalent Temps Plein)			

	830 élèves et 180 professionnels	1700 élèves et 360 professionnels	3400 élèves et 720 professionnels	3400 élèves et 720 professionnels
Nb moyen d'élèves par groupe : 13 (base 2021/2022)	830	1700	3400	3400
Nb de groupes sensibilisés (estimation)	64	131	262	262
Cout de fonctionnement par groupe	25,6	1 689,2	1 376,5	1 308,5
Cout de fonctionnement par élève	2 950,1	129,9	105,9	100,7

Moyens matériels :

L'équipe en poste bénéficie d'un bureau au sein du CHT lui permettant de bénéficier des services supports des HCS. Ce bureau à terme pourra accueillir les deux équipes IDEO pour permettre de couvrir l'ensemble du département.

Pendant les phases d'interventions au sein des établissements, ces derniers mettent à disposition de l'équipe une salle de cours et un bureau.

Les tablettes numériques et les valises de rechargement et de transport, pour le fonctionnement de deux équipes, ont été achetées avec le financement octroyé par l'ARS la première année.

A ce jour, ce financement a permis l'achat d'un véhicule et son carburant, de deux ordinateurs portables, d'un vidéoprojecteur, d'un téléphone et abonnement, de 40 tablettes numériques et ses deux valises de transport, d'une enveloppe collation pour les interventions, une enveloppe fournitures de bureau, une enveloppe communication (posters, affiches, cartes de visite...) et l'abonnement valable un an à la solution informatique Survey Monkey®.

Les besoins matériels pour la mise en œuvre du programme sur une année scolaire complète (pour une équipe soit une couverture de 50% du département)

: un ordinateur portable, le carburant nécessaire pour couvrir les déplacements au sein du département, un téléphone portable et deux abonnements (un téléphone déjà acquis en 2021), des fournitures de bureau, une enveloppe dédiée à la communication (dont l'entretien et le développement du site Web), une enveloppe dédiée à la collation pendant les interventions et l'abonnement à la solution informatique retenue Survey Monkey®.

Indicateurs de processus

EVALUATION DU PROCESSUS (en lien avec les objectifs opérationnels)

Questions évaluatives	Éléments qualitatifs	Éléments quantitatifs	Outils d'évaluation
<i>Dimension : public cible</i>			
Combien de personnes ont participé à l'action ?		Nombre de jeunes et de professionnels touchés par rapport au nombre prévu	Feuille d'émergence
Quels profils avaient-elles ?	Typologie des jeunes qui ont participé		Questionnaire pré sensibilisation
Ont-elles été satisfaites ?	Niveau de satisfaction des jeunes et des professionnels		Questionnaire satisfaction élèves
<i>Dimension : partenariat</i>			
Quels partenaires sont associés à la mise en place de l'action ?		+ Nombre de partenaires associés par rapport au nombre prévu	Mail autorisation utilisation logo
	+ Typologie des partenaires associés		# de présentation fourni par les partenaires
Comment se sont-ils impliqués ?	Modalités d'implication des partenaires		Compte-rendu comité partenarial
Ont-ils été satisfaits ?	Niveau de satisfaction des partenaires		Compte-rendu comité partenarial
<i>Dimension : mise en œuvre</i>			
Les séances prévues dans le cadre de l'action ont-elles été réalisées ? Où ?		+ Nombre de séances réalisées auprès des jeunes et des professionnels	Feuille d'émergence
	+ Lieux de réalisation des séances		Feuille d'émergence
Le calendrier a-t-il été respecté ?	Calendrier réalisé par rapport au calendrier prévisionnel		Tableau suivi du calendrier
<i>Dimension : moyens</i>			
Le budget a-t-il été respecté ?		Budget utilisé par rapport au budget prévisionnel	Tableau suivi du budget
Les moyens humains prévus ont-ils été mobilisés ?		+ Nombre de personnes mobilisées en interne de la structure porteuse	Tableau suivi présence
	+ Typologie des personnes mobilisées en interne		Compte-rendu comités de gouvernance
<i>Dimension : information et communication</i>			
Quelle communication a été réalisée pour faire connaître l'action ?	Types de supports de communication créés ou utilisés		Tableau récapitulatif des supports de communication
<i>Dimension : suivi du programme</i>			
L'équipe chargée de coordonner l'action s'est-elle réunie souvent ?		Nombre de réunions de l'équipe projet réalisées	Feuille d'émergence
Qui était présent ?	Typologie des personnes présentes dans l'équipe projet		Feuille d'émergence

Principaux indicateurs d'évaluation retenus

Indicateurs de résultat :

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Outils d'évaluation
De septembre 2022 à juin 2025, renforcer la lisibilité et la visibilité des structures et dispositifs en santé mentale (médicale et médico-sociale) du département ou accessibles en ligne/par téléphone, pour des jeunes de 15/16 scolarisés sur le département	<ul style="list-style-type: none"> + L'identification par les jeunes des structures et dispositifs en santé mentale (médicale et médico-sociale) du département ou accessibles en ligne/par téléphone + La compréhension par les jeunes du rôle des structures et dispositifs en santé mentale (médicale et médico-sociale) du département ou accessibles en ligne/par téléphone 	<ul style="list-style-type: none"> + Nombre de jeunes déclarant mieux identifiés les structures et dispositifs en santé mentale (médicale et médico-sociale) du département ou accessibles en ligne/par téléphone entre T0 et T1 + Nombre de jeunes déclarant mieux comprendre le rôle des structures et dispositifs en santé mentale (médicale et médico-sociale) du département ou accessibles en ligne/par téléphone entre T0 et T1 	Questionnaire pré et post intervention
De septembre 2022 à juin 2025, renforcer les connaissances de jeunes de 15/16 scolarisés sur le département en matière de santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> + L'acquisition ou le renforcement des connaissances des jeunes sur : des pathologies ciblées (schizophrénie, dépression, trouble anxieux, bipolarité), la santé mentale à l'adolescence (ressources internes et personnes de confiance) + Des évolutions dans les connaissances acquises 	<ul style="list-style-type: none"> + Nombre de jeunes déclarant avoir renforcé leurs connaissances à T1 + Typologie des connaissances renforcées à T1 + Evolution dans les connaissances acquises entre T0 et T1 	Questionnaire pré et post intervention
De septembre 2022 à juin 2025, renforcer les connaissances et les compétences de professionnels des établissements scolaires du département en matière de santé mentale des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> + L'acquisition ou le renforcement des connaissances des professionnels sur : la santé mentale et la psychiatrie, le développement normal de l'adolescent, les troubles mentaux et les thérapeutiques, le repérage des élèves en situation de souffrance psychique + Le renforcement des compétences des professionnels en matière de repérage et d'orientation des jeunes en souffrance psychique 	<ul style="list-style-type: none"> + Nombre de professionnels déclarant avoir renforcé leurs connaissances à T1 + Typologie des connaissances renforcées à T1 + Nombre de professionnels déclarant être en capacité de repérer et d'orienter les élèves en souffrance psychique + Nombre de professionnels déclarant envisager des changements dans leurs pratiques professionnelles 	Questionnaire professionnels

Partenaires associés à la rédaction de la fiche action